Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 079-200069755-20251219-C18_12_2025_12-DE

Mellois en POITOU
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2025

N° C18_12_2025_12 - Comité de Bassin d'Emploi (CBE) - Convention triennale d'objectifs 2026-2028 (annexes)
*Annexe(s) :*
*- Convention*
*- Annexe - Objectifs 2026*
*- Contrat d'engagement républicain*

| Titulaires en exercice | Présents (Titulaires et suppléants votants) | Représentés | Total votants | Absents |
|---|---|---|---|---|
| 90 | 49 | 9 | 54 | 32 |

| Pour : 54 | Abstention : 0 | Contre : 0 | Sans Participation : 4 |
|---|---|---|---|

Sans participation de :
Monsieur Olivier GAYET
Monsieur Nicolas RAGOT
Monsieur Frédéric BERTHONNEAU
Monsieur Frédéric WATTEBLED

Date de convocation : 12 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le dix huit décembre, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Lezay, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :
ARCHAIMBAULT Monique, BALLAND Cyril, BAUDON Christian, BAUMGARTEN Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BONNET Line, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BOUCHEREAU Isabelle, BRUNET Sylvie, BROSSARD François, CACLIN Philippe, GOUINAUD Eric, CHOURRÉ Gilles, COUSIN Sylvie, CROMER Marie-Thérèse, DELEZAY Gaëtan, MARTIN Patrick, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GABOREAU Bernard, GRIFFAULT Sylvain, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, KLINGLER Sarah, LECULLIER Lysiane, MARTIN François, MACHET Annette, MAGNAN Jean-Christophe, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PAILLAUD Raymond, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, RACINE Eric, RAGOT Nicolas, MANN Grégory, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, THELLIER Odile, TROCHON Patrick, PAPILLAUD Corinne, WATTEBLED Frédéric, HERISSE Mathieu

Etaient représentés :
ARCHIMBAUD Guénaëlle (pouvoir donné à ARCHAIMBAULT Monique), AUDE Laurent (pouvoir donné à BAUMGARTEN Christian), BARRE Gérard (pouvoir donné à HERISSE Mathieu), GRASSWILL François (pouvoir donné à BAUDON Christian), GUERY Patrice (pouvoir donné à BERNARD Eric), NEE Nicole (pouvoir donné à HEURTEBISE-DANIAUD Murielle), TEXIER Jérôme (pouvoir donné à OUVRARD Pierre), THIBAULT Evelyne (pouvoir donné à BOURDIER Christine), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 079-200069755-20251219-C18_12_2025_12-DE

BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BLAUD Philippe, CAQUINEAU Emmanuel, CHARPENTIER Patrick, CHASSIN Julien, CHESNEAU Etienne, DALLAUD Hélène, DODIN Patrick, DOLBEAU Alain, FERRÉ Nicolas, FOUCHE Etienne, GIRAULT Anne, HAYE Jean-Marie, HOELLINGER Gilbert, HUCTEAU Patrice, FAZILLEAU Yannick, KOHLER Marie, LABROUSSE Christophe, MERCIER Sébastien, NIVELLE Jean-Pierre, PICARD Christian, POINT Jean-Luc, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SARRAZIN Nathalie, GICQUIAUD Floriane, TRICHET Jacques, VALERY Nicolas, YOU Thierry

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles PICHON

**********

**Comité de Bassin d'Emploi (CBE) - Convention triennale d'objectifs 2026-2028 (annexes)**

*Annexe(s) :*

*- Convention*

*- Annexe - Objectifs 2026*

*- Contrat d'engagement républicain*

*Vu la délibération du conseil communautaire du 31 mars 2022 adoptant les enjeux et les objectifs de la stratégie d'attractivité économique et touristique,*

*Vu l'avis favorable des vice-présidents en date du 27 novembre 2025,*

*Vu la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant les principes de la République,*

*Vu le décret du 31 décembre 2021 approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État,*

Le dynamisme de la vie associative est une des richesses qui contribue au développement de la vie locale dans les domaines culturel, éducatif, environnemental, social et sportif. La communauté de communes Mellois en Poitou soutient les initiatives menées par des associations, dans le cadre des compétences dont elle s'est dotée. Elle peut donc, à ce titre, accorder des subventions à des associations dont les objectifs sont reconnus d'intérêt communautaire et en cohérence avec les orientations du projet communautaire.

A ce titre, le comité de bassin d'emploi Mellois en Poitou a sollicité la communauté de communes afin de bénéficier d'une subvention annuelle de 44 000 €, soit 132 000 € pour trois ans.

Le CBE Mellois en Poitou déploie des actions et prépare des projets alignés sur les priorités de la stratégie d'attractivité économique et touristique, notamment à travers missions principales :

- L'espace régional d'information et de proximité sur les métiers et l'emploi,
- Le développement des clauses sociales,
- l'appui RH aux entreprises.

Ces missions sont conduites sur plusieurs années et visent à apporter des solutions concrètes de recrutement aux entreprises du territoire, confrontées à un faible taux de chômage et à des difficultés pour attirer de nouvelles compétences. Ces actions s'inscrivent dans le temps long, car elles visent à promouvoir les métiers auprès des jeunes et du grand public, à susciter des vocations pour les métiers en tension et à

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le 29/12/2025
ID : 079-200069755-20251219-C18_12_2025_12-DE

accompagner les chefs d'entreprise dans la mise en place de bonnes pratiques RH pour fidéliser leurs salariés. Les actions favorisant l'insertion et la formation des personnes, notamment via le développement des clauses sociales, font également partie des leviers mobilisés pour répondre aux besoins d'emplois des entreprises.

Considérant les fiches-socles de la stratégie d'attractivité économique et touristique, et en particulier la fiche-socle relative à l'emploi et à la formation, il est proposé de soutenir le CBE sur ces trois axes tout en finançant une partie du fonctionnement de la structure. Une convention pluriannuelle pour les années 2026, 2027 et 2028 apparaît donc pertinente, avec une subvention annuelle de 44 000 €, identique à celle accordée pour les années 2023, 2024 et 2025.

La subvention est versée en deux temps : une avance annuelle de 80 % (versée en février sous conditions) et un solde versé après transmission du bilan de l'année écoulée, au plus tard le 30 juin de l'année suivante.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER l'attribution au Comité de Bassin d'Emploi Mellois en Poitou d'une subvention annuelle de 44 000 €, soit 132 000 € pour trois ans ;
- AUTORISER le président ou le vice-président délégué à signer la convention triennale 2026-2028 annexée à la présente délibération, ainsi que tous documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le secrétaire de séance

**Gilles PICHON**
**12ème Vice-Président en charge des services techniques**
**22 déc. 2025**

Le Président

**Fabrice MICHELET**
**Président**
**21 déc. 2025**